

Permis de conduire ou arnaque ?

Même si les transports publics sont assez bien développés dans notre République, il n'empêche que la plupart des Jurassiens ont besoin d'un permis de conduire que ce soit pour des raisons professionnelles ou privées.

Il est certainement utile de rappeler que l'obtention d'un permis de conduire est gage de plus de sécurité sur nos routes que ce soit pour l'intéressé lui-même et pour toute autre utilisation de la voie publique.

Après consultation de la liste des émoluments pour l'obtention de permis de conduire, je constate une fois de plus, que le Jura ponctionne lourdement ses citoyens.

Comparaison faite avec le canton de Neuchâtel, je constate que les prix des émoluments sont plus du double que chez nos voisins.

Mes questions au Gouvernement :

- I. L'émolument perçu pour l'obtention d'un permis de conduire relève-t-il de frais effectifs pour la République, ou est-ce un impôt caché ?
- II. la différence de prix avec d'autres cantons n'incite-t-elle pas à faire fuir les jeunes de notre canton ?
- III. Le Jura n'incite-t-il pas les jeunes à rouler sans permis en demandant un prix exagéré pour le permis d'élève conducteur ?

Soyhières le 23.04.2008

Au nom du groupe UDC
Thomas Stettler



